



# ***TARIF DE TERMINAISON MOBILE ET ITINERANCE MOBILE AU CAMEROUN***

Contribution au séminaire sur les coûts et les tarifs organisé par le BDT, 17-18 mai 2011 au  
BOTSWANA

Par TSAFAK DJOUMESSI Pauline  
MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS  
Yaoundé/CAMEROUN  
Pauline.tsafak@ties.itu.int

# *PLAN DE LA PRESENTATION*

- 1- La terminaison d'appel sur le réseau mobile au Cameroun**
- 2- Itinérance mobile au Cameroun**

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

- 1.1- Généralités
- 1.2- Le Marché de la téléphonie mobile au Cameroun
- 1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion
- 1.4- Tarifs de terminaison des SMS sur les réseaux mobiles en 2010
- 1.5- Terminaison des appels internationaux entrants sur les réseaux mobiles

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.1- Généralités

- La terminaison d'appel est un service de gros correspondant aux prestations de terminaison qu'offrent les opérateurs mobiles aux autres opérateurs, fixes ou mobiles, pour terminer un appel fixe vers mobile ou mobile vers mobile.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.1- Généralités

En général, dans le cadre de la terminaison d'appel, lorsque l'abonné d'un opérateur A appelle l'abonné d'un opérateur B, l'opérateur A devra payer à l'opérateur B une taxe de terminaison (tarif de terminaison) d'appels pour chaque minute de communication.

Les opérateurs utilisant la VOIP aussi bien que la téléphonie commutée facturent les terminaisons d'appel

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.1- Généralités

- Le tarif de terminaison d'appel devrait correspondre à une part importante du prix de détail des appels inter réseaux.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## o 1.2-le Marché de la téléphonie mobile au Cameroun

En 2010 :

- o Deux opérateurs de téléphonie mobile : Orange Cameroun et MTN Cameroon;
- o 8 684 214 abonnés;
- o 44,8% de pénétration;
- o 86% de parts de marchés en valeur contre 14% à l'opérateur historique;
- o Un chiffre d'affaires de 363 milliards de FCFA;
- o 72 milliards de FCFA d'investissements;
- o Processus d'ouverture du marché à de nouveaux concurrents en cours.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

- La terminaison d'appel vocal fixe vers mobile et mobile vers mobile représente en 2010 un volume de trafic de plus de 800 millions de minutes.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

### 1.3.1. - Cadre réglementaire de l'interconnexion

- L'interconnexion est définie par la loi N°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun comme « *forme particulière d'accès consistant en la liaison physique et logique des réseaux publics de communications électroniques utilisées par un même opérateur ou un opérateur différent, afin de permettre aux utilisateurs de communiquer entre eux ou bien d'accéder aux services fournis par un autre opérateur* ».

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

### 1.3.1. - Cadre réglementaire de l'interconnexion

- De part l'article 42 de la loi susvisée, « *les opérateurs de réseaux de communications électroniques ouverts au public, sont tenus de faire droit, dans les conditions objectives, transparentes et non discriminatoires, aux demandes d'interconnexion et d'accès au réseau de tout opérateur de services de communications électroniques ouvert au public, titulaire d'une concession, d'une licence ou d'un récépissé de déclaration* ».

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

### 1.3.1. - Cadre réglementaire de l'interconnexion

- Un décret d'application de la loi portant sur les modalités d'interconnexion et d'accès aux réseaux de communications électroniques est en cours d'élaboration. Ce décret précisera le type de réglementation en matière de tarification de l'interconnexion.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

## 1.3.2 –Modèle de régulation des tarifs d'interconnexion au Cameroun

- Obligation faite aux deux opérateurs de téléphonie mobile et à l'opérateur de téléphonie fixe de produire chaque année des catalogues d'interconnexion contenant leurs offres de référence.
- Validation des tarifs d'interconnexion par L'ART à travers un modèle de Coût Moyen Incrémental de Long Terme (CMILT).

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

## 1.3.2 –Modèle de régulation des tarifs d'interconnexion au Cameroun

- Depuis 2007, obligation faite aux opérateurs concessionnaires de fournir également dans leurs catalogues des offres d'interconnexion de référence pour les fournisseurs de services à valeur ajoutée.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

- 1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

## 1.3.3-Structure du tarif de terminaison d'appel sur le mobile

Le tarif d'interconnexion est un tarif binôme comportant une partie variable et une partie fixe.

- La partie fixe porte sur le prix de location d'un bloc primaire numérique (E1). ce prix est fixé annuellement.
- La partie variable porte sur le niveau de trafic écoulé. Le tarif est fixé par minute de trafic.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

## 1.3.4- Evolution des tarifs de terminaison sur les réseaux mobiles au Cameroun

**Tarif fixe : Evolution du prix de location d'un bloc primaire numérique (E1) en FCFA par an**

	2001-2007	2008	2009	2010
En franc CFA par an	2 000 000	1 500 000	1 200 000	1000000

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## ○ 1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

### 1.3.4- Evolution des tarifs de terminaison sur les réseaux mobiles au Cameroun

**Partie variable du tarif: Tarifs de terminaison des appels sur le réseau de MTN Cameroun en franc CFA par minute**

Plages horaires	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
HP	144	144	90	83	68,9	59	59	45	45	41
HC					59	49	49	40	40	33

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

### 1.3.4- Evolution des tarifs de terminaison sur les réseaux mobiles au Cameroun

**Partie variable du tarif: Tarifs de terminaison des appels nationaux sur le réseau d'Orange Cameroun en FCFA par minute**

Plages horaires	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
HP	145	145	90	80	69	58,5	58,5	47,8	45,5	41
HC				70	59	49	49	40	40	33

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.3- Terminaison du trafic voix national sur les réseaux mobiles : Interconnexion

### 1.3.4- Evolution des tarifs de terminaison sur les réseaux mobiles au Cameroun

Grâce à l'encadrement pratiqué par le régulateur à travers le modèle CMILT, le tarif de terminaison d'appels nationaux sur le réseau mobile a baissé de plus de trois fois et demi, entre 2001 et 2010. Mais cette baisse des tarifs d'interconnexion n'a pas toujours une incidence sur le tarif à l'utilisateur final.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.4- Tarifs de terminaison des SMS sur les réseaux mobiles en 2010

**Entre 2007-2009** Les offres faites par les opérateurs de téléphonie mobile dans leurs catalogues aux opérateurs de services à valeur ajoutée, renvoyaient, entre 2007 et 2009, aux négociations entre parties pour la fixation des tarifs de terminaison des SMS par les SVA sur leurs réseaux.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.4- Tarifs de terminaison des SMS sur les réseaux mobiles en 2010

- Plainte des fournisseurs de services à valeur ajoutée sur l'asymétrie du pouvoir de négociation entre eux et les opérateurs titulaires de ressources essentielles.
- Pour répondre à leurs préoccupations le régulateur fait désormais obligation, depuis 2010, aux opérateurs de mobile puissants sur le marché de préciser dans leurs catalogues d'interconnexion des offres tarifaires de références pour les fournisseurs de services à valeur ajoutée.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.4- Tarifs de terminaison des SMS sur les réseaux mobiles en 2010

En sus de la taxe de terminaison du trafic proposée dans leurs offres de référence, les opérateurs de réseaux mobiles continuent d'imposer aux fournisseurs de SVA le partage du tarif final de SMS que le fournisseur SVA négocie avec son client, dans un rapport de 75/25

### **Solution adoptée par certains SVA**

- Faire transiter le trafic national par un transporteur installé à l'étranger.
- Les transporteurs installés à l'étranger proposent à ces fournisseurs de SVA des taxes de terminaison plus faibles, pour terminer leur trafic sur les réseaux des opérateurs mobiles au Cameroun.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## 1.4- Tarifs de terminaison des SMS sur les réseaux mobiles en 2010

### A titre d'illustration

- Tarif de terminaison d'un SMS directement sur le réseau de l'opérateur de téléphonie mobile par un SVA : 15 FCFA (0.033US dollars)
- Tarif de terminaison d'un SMS sur le réseau d'un opérateur mobile camerounais par un SVA installé au Cameroun, via un carrier installé à l'étranger : 10 FCFA (0,022 US dollars).

### INCONVENIENTS

- Imposition d'un seuil minimal de trafic à souscrire, payable d'avance, même si le volume de trafic n'est pas réalisé;
- Le routage via l'étranger exige des compétences particulières en matière de programmation;
- La qualité du service n'est pas toujours garantie;
- Cette situation engendre une perte de devises pour le pays.

# 1- LA TERMINAISON D'APPEL SUR LE RÉSEAU MOBILE AU CAMEROUN

## o 1.5-Terminaison des appels internationaux entrants sur les réseaux mobiles

Le marché de la terminaison des appels internationaux entrants représente en 2010 près de 420 millions de minutes.

chaque opérateur de téléphonie mobile négocie avec des opérateurs de transport de son choix pour l'acheminement ou la terminaison du trafic international sur son réseau.

# 2- ITINERANCE MOBILE AU CAMEROUN

**1.1- Définition de l'itinérance mobile**

**1.2- Evolution du marché de l'itinérance mobile**

**1.3-Tarifs de l'itinérance mobile**

# 2- ITINERANCE MOBILE AU CAMEROUN

## 1.1- Définition de l'itinérance mobile

Ce service proposé par les opérateurs de télécommunications permet aux usagers de téléphones mobiles de pouvoir appeler et être appelés dans un pays étranger. Pour cela, les opérateurs de différents pays passent des accords dits de roaming, afin que les téléphones de leurs abonnés puissent se connecter en toute transparence à un réseau (GSM, GPRS ou UMTS) étranger si nécessaire. Ce service est évidemment payant et les tarifs des communications sont très variables – mais généralement très élevés – d'un opérateur à l'autre.

# 2- ITINERANCE MOBILE AU CAMEROUN

## 1.2- Evolution du marché de l'itinérance mobile

- Le marché de l'itinérance mobile représente en 2010 plus de 20 millions de minutes.
- La négociation des accords d'itinérance porte sur les services suivants :
  - L'itinérance postpayée (voix)
  - L'itinérance prépayée (voix)
  - L'itinérance GPRS (accès à l'Internet).

# 2- ITINERANCE MOBILE AU CAMEROUN

## 1.2- Evolution du marché de l'itinérance mobile

MTN Cameroon compte en 2010

- 196 partenaires roaming postpayés (voix)
- 37 partenaires roaming prépayés (voix)
- 50 partenaires roaming GPRS.

Orange Cameroun compte en 2010, 220 partenaires dans 125 pays, avec lesquels elle a signé des accords d'itinérance.

# 2- ITINERANCE MOBILE AU CAMEROUN

## 1.3-Tarifs de l'itinérance mobile

- Les seules informations publiées sur l'itinérance mobile au Cameroun sont :
- le trafic et la couverture.
- Les informations sur le tarif sont entourées de confidentialités. Les opérateurs ne communiquent pas les tarifs du roaming, ni auprès de la clientèle, ni du Régulateur.
- Des investigations montrent que ces tarifs sont en moyenne 10 fois supérieurs aux tarifs appliqués lorsque l'abonné en roaming achète une puce téléphonique directement auprès de l'opérateur du pays d'accueil.

# 2- ITINERANCE MOBILE AU CAMEROUN

## 1.3-Tarifs de l'itinérance mobile

- Les clients postpayés d'orange Cameroun (qui payent après consommations, sur production d'une facture) doivent déposer une caution de 110 000 FCFA (environ 245 dollars US), avant l'activation du service
- Les clients prepaid bien qu'ils ne reçoivent pas automatiquement (par SMS par exemple) les tarifs qui leurs sont appliqués lorsqu'ils sont en roaming, ont néanmoins l'avantage de pouvoir suivre leurs consommations, grâce à des codes d'accès définis par les opérateurs ( #123# chez l'opérateur Orange Cameroun par exemple).

## 2- ITINERANCE MOBILE AU CAMEROUN

### 1.3-Tarifs de l'itinérance mobile

- Compte tenu de l'évolution sans cesse croissante du trafic de roaming, le Régulateur camerounais a entrepris d'exiger plus de transparence de la part des opérateurs mobiles sur le tarif d'itinérance mobile.
- A cet effet, l'adoption d'une recommandation sur les taxes de terminaison de trafic sur le réseau mobile par la CE3 de l'UIT-T, pourrait servir comme base de travail.